

Notice de montage et d'utilisation
Français

FR

Sommaire

1	Installation	2
	1.1 Généralités	2
	1.2 Conditions de fonctionnement	2
	1.3 Mise en place	3
	1.4 Raccordements hydrauliques	4
	1.5 Raccordements électriques	5
2	Utilisation	6
	2.1 Présentation de la régulation	6
	2.2 Réglage température de consigne	7
	2.3 Mettre l'appareil en fonctionnement	7
	2.4 Contrôles à effectuer après la mise en fonctionnement	8
	2.5 Hivernage	8
3	Entretien	8
	3.1 Instructions de maintenance	8
	3.2 Recommandations complémentaires	9
	3.3 Accessoires disponibles	9
	3.4 Recyclage	9
4	Affichage de codes	10
	4.1 Les codes d'état	10
	4.2 Les codes d'erreur	10
5	FAQ	12
6	Caractéristiques techniques	12
7	Garanties.....	13
8	Enregistrement en ligne	14
9	Déclaration de conformité.....	14



Disponible en annexes à la fin de la notice :

- schémas électriques
- dimensions

Lire attentivement cette notice avant de procéder à l'installation, la maintenance ou le dépannage de cet appareil !

Le symbole signale les informations importantes qu'il faut impérativement prendre en compte afin d'éviter tous risques de dommage sur les personnes, ou sur l'appareil.

Le symbole signale des informations utiles, à titre indicatif.

Par souci d'amélioration constante, nos produits peuvent être modifiés sans préavis.

1 Installation

1.1 Généralités

1.1.1 Précautions

- usage exclusif : chauffage de l'eau d'une piscine (ne doit être utilisé pour aucun autre usage),
- l'installation de l'appareil doit être réalisée par un technicien qualifié, conformément aux instructions du fabricant et dans le respect des normes locales en vigueur. L'installateur est responsable de l'installation de l'appareil et du respect des réglementations locales en matière d'installation. En aucun cas le fabricant ne pourra être tenu pour responsable en cas de non respect des normes d'installation locales en vigueur,
- toute mauvaise installation peut entraîner des dégâts matériels, ou corporels sérieux (pouvant entraîner un décès),
- il est important que cet appareil soit manipulé par des personnes compétentes et aptes (physiquement et mentalement), ayant reçu au préalable des instructions d'utilisation (par lecture de cette notice). Toute personne ne respectant pas ces critères ne doit pas approcher de l'appareil, sous peine de s'exposer à des éléments dangereux.
- en cas de dysfonctionnement de l'appareil : ne pas tenter de réparer l'appareil par vous-même et contacter votre installateur,
- avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci est hors tension et consignée, et que la fonction « priorité chauffage » est désactivée,
- avant tout raccordement électrique, s'assurer que la tension plaquée sur l'appareil correspond bien à celle du réseau,
- l'élimination ou le shunt de l'un des organes de sécurité entraîne automatiquement la suppression de la garantie, au même titre que le remplacement de pièces par des pièces non issues de nos magasins,
- tout système de traitement d'eau doit être installé en aval de la pompe à chaleur,
- tenir l'appareil hors de portée des enfants,
- ne pas décharger le fluide R407C dans l'atmosphère. Ce fluide est un gaz fluoré à effet de serre, couvert par le protocole de Kyoto, avec un potentiel de chauffage global (GWP) = 1653 – (voir réglementation sur les gaz fluoré à effet de serre de la Communauté Européenne Directive CE 842/2006).

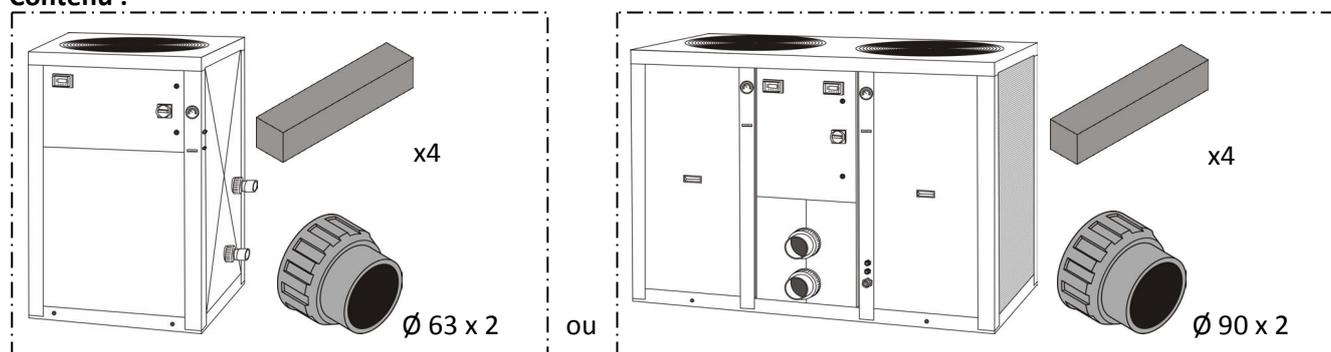
1.1.2 Conditions générales de livraison, de stockage et de transport

Tout matériel, même FRANCO DE PORT et d'EMBALLAGE, voyage aux risques et périls du destinataire. Celui-ci doit faire des réserves écrites sur le bordereau de livraison du TRANSPORTEUR s'il constate des dommages provoqués au cours du transport (confirmation sous 48 heures par lettre recommandée au TRANSPORTEUR).

L'appareil doit impérativement être transporté et stocké debout sur sa palette dans son emballage d'origine.

Si l'appareil a été renversé, émettre des réserves par écrit auprès du transporteur.

Contenu :



1.2 Conditions de fonctionnement

Plage de fonctionnement :

- entre -8 °C et 38 °C de température d'air
- entre 5 °C et 30 °C de température d'eau

Température maximum limitée à 30°C pour protéger le liner de la piscine.

1.3 Mise en place

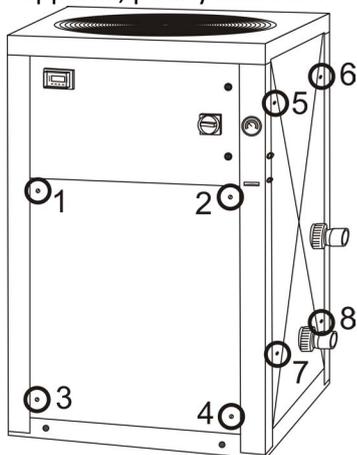
1.3.1 Sélection de l'emplacement

L'appareil doit impérativement être installé en extérieur et disposer d'un espace libre autour (voir 1.4.1) et le dessus à l'air libre, afin d'assurer son bon fonctionnement, de faciliter son accès pour la maintenance.

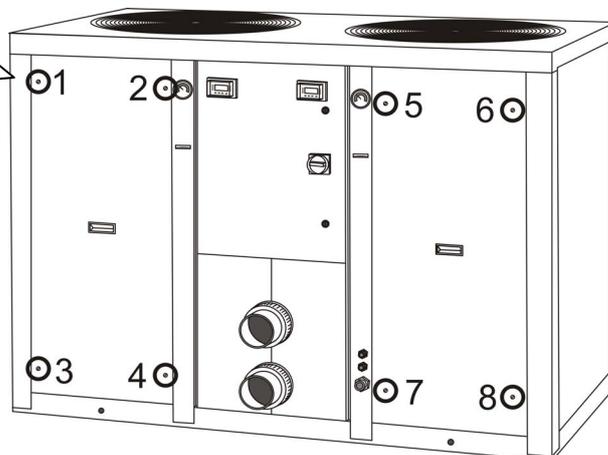
- l'installation doit être simple et permettre des interventions d'entretien aisées,
- préserver l'appareil de tout écoulement ou éclaboussure d'eau,
- **la pompe à chaleur doit être installée** à une distance minimum de la margelle du bassin, afin d'éviter tout jet d'eau sur l'appareil. Cette distance est déterminée par la norme électrique en vigueur dans le pays.
- **la pompe à chaleur ne doit pas être installée :**
 - à proximité d'une source de chaleur, ou de gaz inflammable,
 - à proximité d'une route avec risque de projection d'eau ou de boue,
 - avec le soufflage dirigé vers une fenêtre, ou une toiture,
 - à proximité de bâtiments afin d'éviter la transmission de vibrations ou de bruit,
 - avec le soufflage à moins de 4 mètres d'un obstacle permanent ou temporaire.

1.3.2 Mise en place de l'appareil

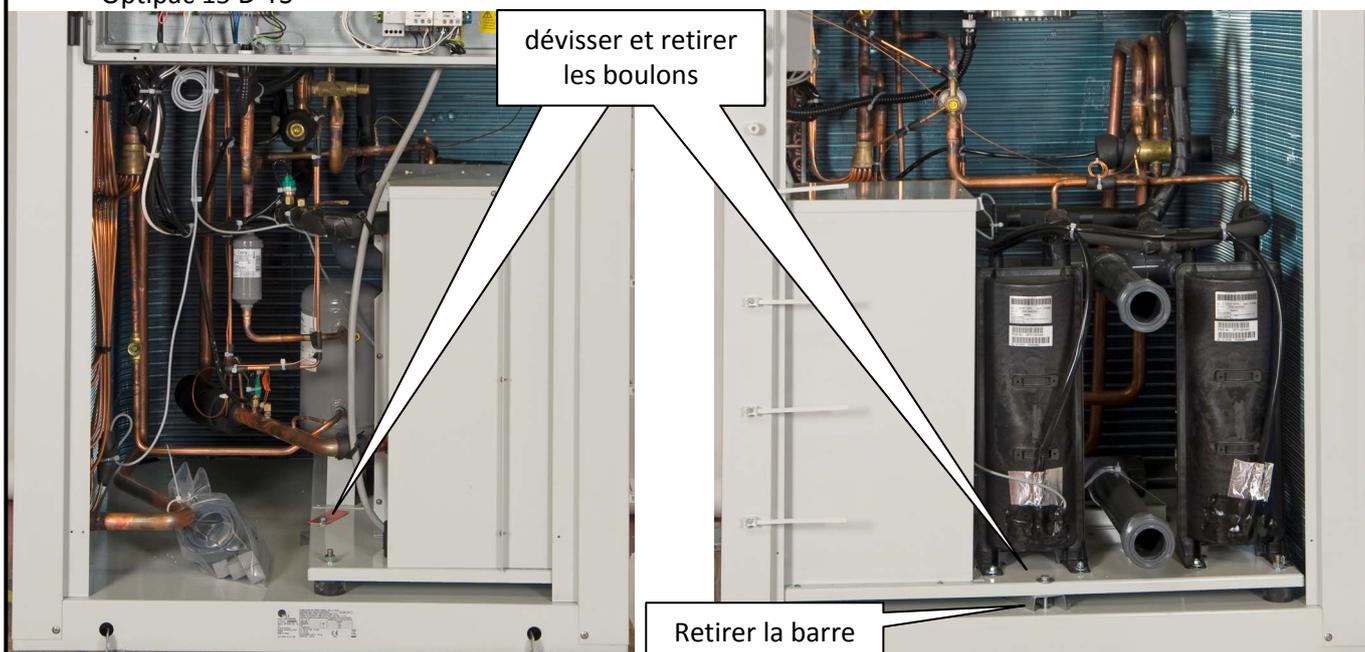
- récupérer les plots anti vibratiles et les raccords fournis (voir §1.1.2) dans le compartiment technique de l'appareil, pour y accéder :

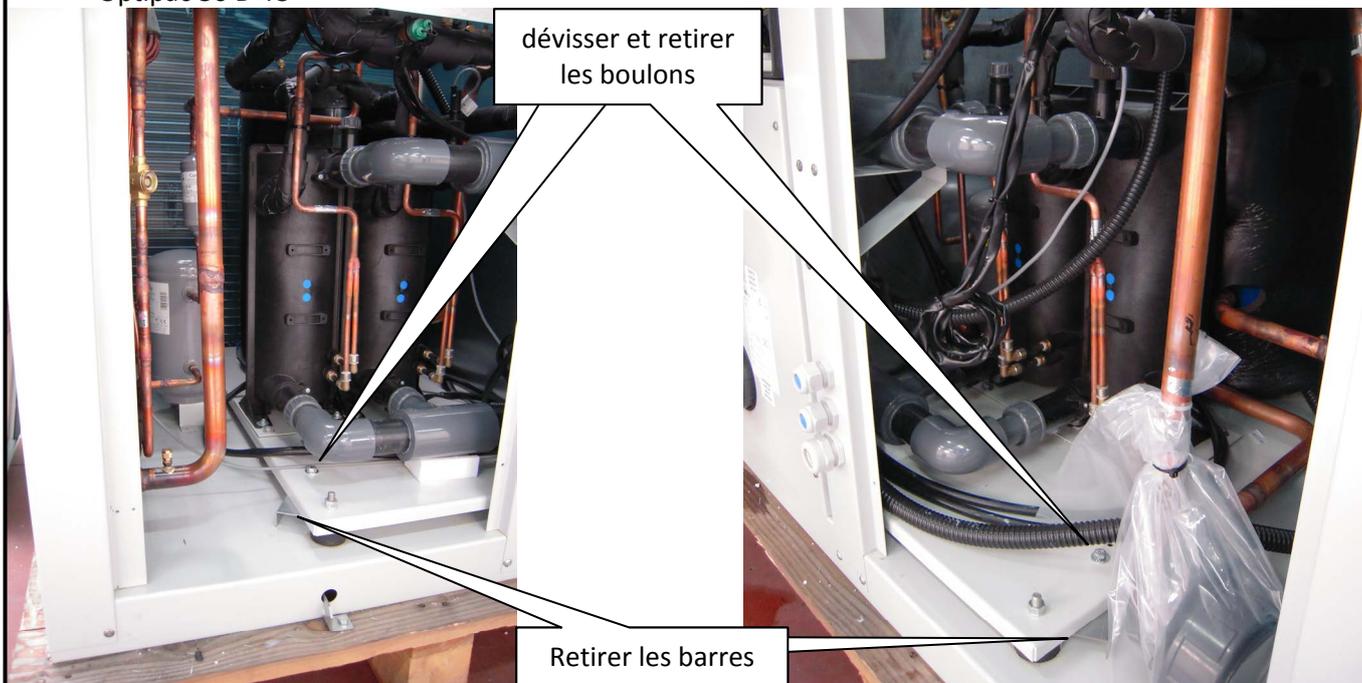


dévisser les 8 vis
puis retirer les
panneaux



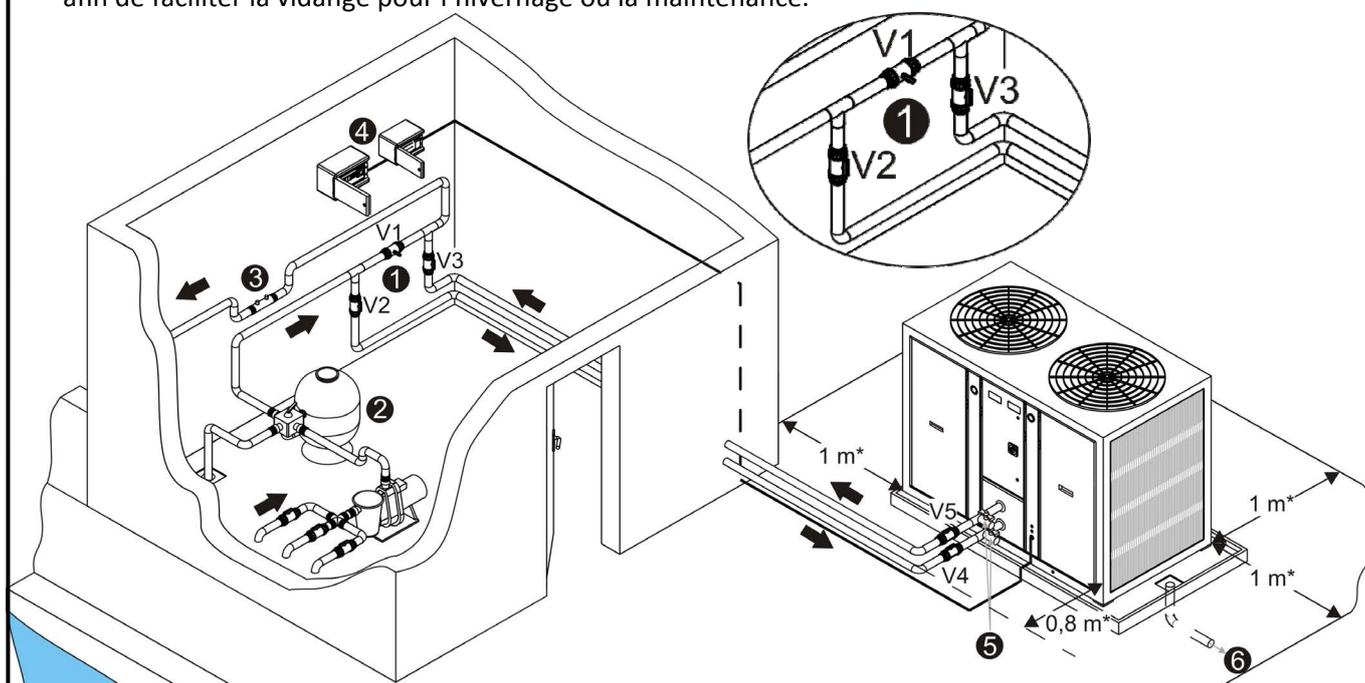
- installer les 4 plots anti-vibratiles sous l'appareil,
- poser l'appareil sur une surface stable, solide (type dalle béton) et de niveau,
- avant toute mise sous tension de la machine, **retirer la/les barre(s) de bridage transport** du/des socle(s) compresseur(s) :
 - Optipac 15 D-TS





1.4 Raccordements hydrauliques

- le raccordement se fera en tuyau PVC pression avec les raccords démontables fournis, à partir d'un by-pass, sur le circuit de filtration de la piscine, après le filtre et avant le traitement d'eau,
- les tuyauteries hydrauliques ne devront pas être maintenues par les raccords d'entrée et sortie de l'appareil, mais soutenues par un système de fixation indépendant,
- il est fortement conseillé d'installer des vannes de vidange en entrée et sortie d'eau de piscine de l'appareil, afin de faciliter la vidange pour l'hivernage ou la maintenance.



- V1-V2-V3 : vannes by-pass
 V5-V4 : vannes de réglage (facultatives)
 * distance minimum avant tout obstacle
 ❶ by-pass
 ❷ filtre
 ❸ traitement d'eau
 ❹ coffrets de protection électrique
 ❺ vannes de vidange
 ❻ évacuation des condensats vers les égouts



Respecter le sens de raccordement hydraulique (voir § « Dimensions » en annexe).
Evacuation des condensats : il est fortement recommandé de brancher l'évacuation vers les égouts.

Optipac	Pression du circuit hydraulique		Raccords ↻ = entrée ↻ = sortie	Débit d'eau moyen m ³ /h	Perte de charge mCE
	épreuve	service			
	bar	bar			
15 D-TS	3	1,5	Ø63	10	1,3
30 D-TS			Ø90	24	1,3

1.5 Raccordements électriques



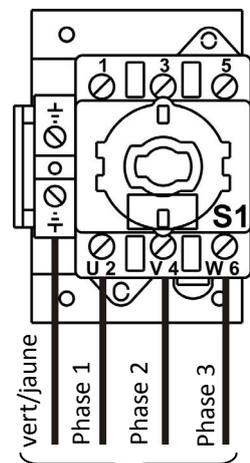
L'appareil doit être raccordé impérativement à une prise de Terre.
Risque de choc électrique à l'intérieur de l'appareil.
Seul un technicien qualifié et expérimenté est habilité à effectuer un câblage dans l'appareil.
Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un technicien qualifié.
Des bornes mal serrées peuvent provoquer un échauffement du bornier, et entraîne la suppression de la garantie.

1.5.1 Accès au compartiment électrique

Mettre le commutateur rouge sur la position « 0-OFF » et ouvrir, à l'aide des clés plastiques, les deux serrures (situées au-dessus ou en dessous de ce dernier), puis tirer la façade vers soi.

1.5.2 Connexions

- le câble électrique d'alimentation doit être isolé de tout élément tranchant ou chaud pouvant l'endommager, ou pouvant l'écraser,
- vérifier la bonne tenue du câble d'alimentation sur le bornier de raccordement.



Alimentation 400V-3-50HZ- ~
(bornes U-V-W) + Terre (borne ⚡)

1.5.3 Section de câbles

- section câble d'alimentation : pour une longueur maximum de 20 mètres (base de calcul : 5A/mm²), doit être vérifiée et adaptée selon les conditions d'installation.

Optipac	I absorbée maximale	Section de câble		Protection électrique
	A	mm ²		A
15 D-TS	26,1	4 x 6	4G6	32
30 D-TS	52,2	4 x 16	4G16	63

1.5.4 Tension et protection

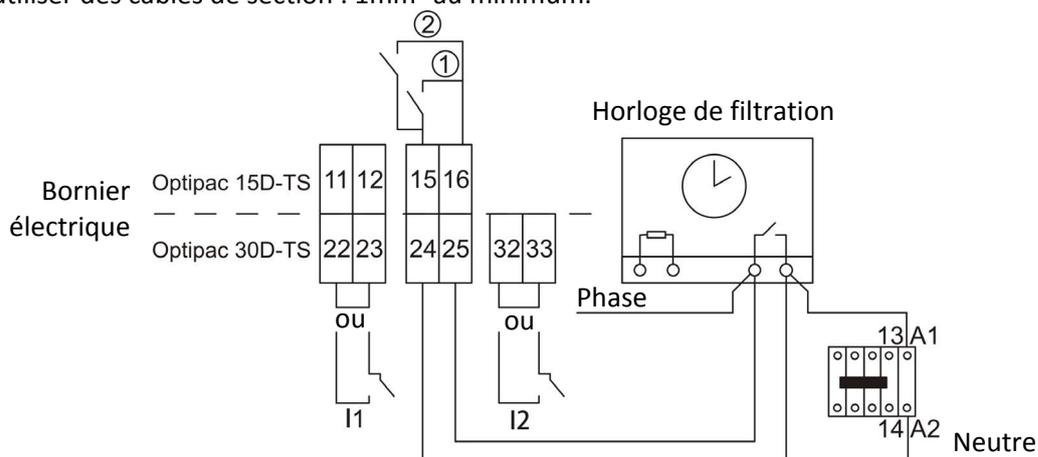
- l'alimentation électrique de la pompe à chaleur doit provenir d'un dispositif de protection et de sectionnement tripolaire (non fourni) en conformité avec les normes et réglementations en vigueur du pays,
- protection électrique : par disjoncteur (courbe D) ou fusible (Am) (pour calibre, voir § 1.5.3), avec en tête de ligne un système de protection différentiel 30 mA (disjoncteur ou interrupteur).



- les canalisations de raccordement électrique doivent être fixes,
- variation de tension acceptable : ± 10% pendant le fonctionnement,
- courant assigné de court-circuit = 10 kA (selon la norme CEI 947-2).

1.5.5 Raccordements des options

- utiliser les presses étoupes pour passer les fils
- commande « marche/arrêt » à distance :
 - grâce à un contact sec -sans polarité 230V -50Hz-,
 - entre les bornes 11-12 sur Optipac 15D-TS,
 - entre les bornes 22-23 pour le module A et 32-33 pour le module B sur Optipac 30D-TS,
 - utiliser des câbles indépendants de section : 1mm² au minimum.
- « priorité chauffage » :
 - asservissement pour piloter le fonctionnement de la pompe de filtration (par cycle de 5 minutes minimum toutes les heures, avec la filtration maintenue en fonctionnement si la température du bassin est inférieure à la température demandée),
 - grâce à un contact sec (sans polarité I max. = 5 A sous 230Vac avec charge résistive)
 - entre les bornes 15-16 sur Optipac 15D-TS,
 - entre les bornes 24-25 sur Optipac 30D-TS,
 - utiliser des câbles de section : 1mm² au minimum.



- ① Module EVK A
- ② Module EVK B

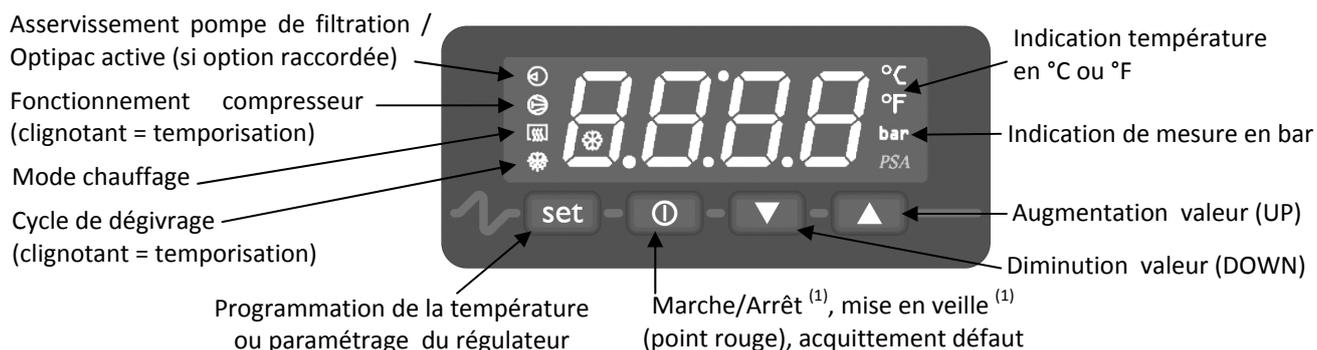
I1 : interrupteur « marche/arrêt » à distance pour module A
I2 : interrupteur « marche/arrêt » à distance pour module B

Tout mauvais raccordement sur les bornes 11-12-15-16 ou 22-23-24-25-32-33 risque d'endommager le régulateur et entraîne l'annulation de sa garantie.

- module de commande déporté (voir référence pour commande §3.3) :
 - module de commande déporté disponible en option (un par module de régulation),
 - distance maximum = 50 mètres,
 - utiliser les bornes 39-40-41-42-43 sur Optipac 15D-TS,
 - utiliser les bornes 39-40-41-42-43 pour le module A et les bornes 49-50-51-52-53 pour le module B sur Optipac 30D-TS,
 - utiliser un câble blindé, par module, de 5x0,75 mm² au minimum (relier la tresse de blindage à la Terre à une extrémité).

2 Utilisation

2.1 Présentation de la régulation



⁽¹⁾ arrête le fonctionnement en mode chauffage

- si la température du bassin devient ou est inférieure à la température de consigne, la régulation autorise le chauffage après une temporisation de 180 secondes (led  clignotante puis fixe),
- dans le cas où l'appareil est en cours de demande de chauffage (leds  et  fixes ou  fixe et  clignotante), la led  reste fixe (contacts 4-5 fermés sur la platine A1 et/ou A2) durant 120 secondes puis s'éteint (contacts 4-5 ouverts).
- dans le cas où un cycle de dégivrage est en cours, il se termine avec maintien du compresseur, sauf si la température ambiante descend en dessous de -8 °C ou si la filtration est arrêtée (J1 ouvert),

2.2 Réglage température de consigne

- appuyer sur la touche  pour faire apparaître la température de consigne,
- appuyer sur la touche  pour l'augmenter ou sur la touche  pour la diminuer,
- relâcher la touche pour revenir à la lecture de la température du bassin,
- sur l'Optipac 30 D-TS, régler les deux régulateurs à la même température.

Verrouillage du clavier : appuyer 2 secondes sur  et  => « Loc » s'affiche.
« Loc » s'affiche si on appuie sur une touche en mode verrouillage.

Déverrouillage du clavier : appuyer 2 secondes sur  et  => « UnL » s'affiche.

2.3 Mettre l'appareil en fonctionnement

- vérifier qu'il n'y ait plus, ni outils, ni autres objets étrangers dans la machine,
- les panneaux permettant l'accès à la partie technique doivent être mis en place,
- les vannes du by-pass et vannes de réglages (voir §1.4) doivent être positionnées de la façon suivante :
 - vanne 1 ouverte en grand,
 - vannes 2, 3, 4 et 5 fermées.
- mettre la filtration en fonctionnement,
- fermer progressivement la vanne 1 de manière à augmenter la pression du filtre de 150g (0,150 bar) sur Optipac 15 D-TS ou de 200g (0,2 bar) sur Optipac 30 D-TS,
- ouvrir en grand les vannes 2, 3 et 4, puis la vanne 5 de moitié (voir §1.4) (l'air accumulé dans le condenseur de la pompe à chaleur et dans le circuit de la filtration va se purger),



Si les vannes 4 et 5 ne sont pas présentes, régler la vanne 2 ouverte en grand et la vanne 3 fermée de moitié.

- procéder à l'alimentation électrique de la pompe à chaleur,
- mettre en fonctionnement la pompe à chaleur si elle est en mode veille (point rouge) en appuyant sur  pendant 3 secondes, « ON » apparaît sur l'afficheur pendant 5 secondes avant de visualiser la température du bassin,
- régler à la température souhaitée (voir §2.2) => si la piscine doit être chauffée : la led  clignote puis devient fixe après environ 2 à 3 minutes maxi et la pompe à chaleur démarre,
- pour régler le débit d'eau, vous pouvez vous aider du/des manomètre(s) en façade, ou du/des manomètre(s) du/des régulateur(s), pour cela suivre la procédure ci-après.

Réglage du débit, lecture de la pression frigorifique et des sondes de températures :

- appuyer 3 secondes sur  →  → lecture de la valeur par la touche  :
 - si la valeur exprimée en bar est rouge avec digit haut  : réglage débit trop fort,
 - si la valeur exprimée en bar est verte  : le réglage débit est correct,
 - si la valeur exprimée en bar est rouge avec digit bas  : réglage débit trop faible,
 - si la valeur est rouge clignotant, attendre la fin de la temporisation de 5 minutes (retour au menu déroulant par une nouvelle impulsion sur )
- appuyer sur , affichage de  →  → ,
- appuyer sur  pour visualiser la valeur de sonde souhaitée en °C (retour au menu déroulant par une nouvelle impulsion sur )
- appuyer sur  ou pendant 3 secondes sur  pour revenir à l'affichage de la température.

- si le débit d'eau est inférieur à 1,5 m³/h, la pompe à chaleur ne fonctionnera pas (contrôleur de débit déclenché et affichage « Ald » en alternance avec la température d'eau du bassin sur le régulateur), régler la vanne V5 (si présente) ou les vannes V3 et V1.
- l'Optipac dispose d'un système de contrôleur d'ordre des phases (KA1), s'il y a une anomalie le régulateur affiche « dCP » fixe : appareil hors tension et consigné, intervertir deux phases directement au niveau du bornier d'alimentation générale



Lorsque la pompe à chaleur fonctionne :

- si le contrôleur de débit effectue un déclenchement/enclenchement supérieur ou égal à 3 secondes, une temporisation minimum de 130 secondes* sera active avant remise en route.
*cette temporisation peut se trouver prolongée lors d'un cycle de dégivrage, ou si le temps d'arrêt du compresseur est inférieur à 180 secondes.
- si une coupure de secteur se produit, à la remise sous tension, une temporisation sera active durant 125 secondes avant remise en route,
- lorsque le bassin est arrivé à la température désirée (leds  et  éteintes), la pompe à chaleur s'arrête automatiquement.

2.4 Contrôles à effectuer après la mise en fonctionnement

- vérifier qu'il n'y ait pas de fuites,
- vérifier que la pompe à chaleur s'arrête de fonctionner quand :
 - on diminue la température de consigne sur le(s) régulateur(s),
 - on arrête la filtration, ou quand on ferme la vanne 2 ou 3,

2.5 Hivernage



L'hivernage est impératif sous peine de risque de gel du condenseur, ce cas n'est pas pris sous garantie. Pour éviter d'endommager l'appareil avec de la condensation, ne pas le couvrir hermétiquement.

- mettre la régulation en « veille » en appuyant 3 secondes sur , **OFF** apparaît sur l'afficheur pendant 5 secondes avant de visualiser un petit point rouge,
- fermer les vannes V2 et V3 du by-pass,
- ouvrir les vannes V4 et V5 à côté de l'appareil (si présentes),
- s'assurer qu'il n'y ait aucune circulation d'eau dans la pompe à chaleur,
- vidanger les condenseurs à eau (**risque de gel**) en ouvrant les vannes de vidange en entrée et sortie eau de piscine,
- une fois vidangés, refermer légèrement les vannes de vidange pour éviter toute introduction de corps étranger dans les tuyauteries.



3 Entretien

3.1 Instructions de maintenance



Un entretien général de l'appareil est obligatoire une fois par an, afin de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil et de maintenir ses performances, ainsi que de prévenir éventuellement certaines pannes. Ces actions sont à la charge de l'utilisateur et doivent être réalisées par un technicien qualifié. Ne pas utiliser de jet d'eau haute pression pour nettoyer l'appareil.

- contrôler les organes électriques,
- vérifier le raccordement des masses métalliques à la Terre,
- vérifier le serrage et les connexions des câbles électriques et l'état de propreté du coffret électrique,
- veiller à ce qu'aucun corps étranger ne vienne obstruer la grille de ventilation.
- nettoyer l'évaporateur (appareil hors tension) à l'aide d'un pinceau à poils souples et d'un jet d'eau douce ou du PAC NET, ne pas plier les ailettes métalliques,
- contrôler le bon fonctionnement de la régulation,
- nettoyer l'extérieur de l'appareil, ne pas utiliser de produit à base de solvants, nous mettons à votre disposition en option un kit de nettoyage spécifique le PAC NET (voir §3.3),
- vérifier le bon écoulement des condensats lors du fonctionnement de l'appareil
- vérifier l'étanchéité du circuit frigorifique.

3.2 Recommandations complémentaires

liées à la directive des équipements sous pression (PED-97/23/CE)

3.2.1 Installation et maintenance

- il est interdit d'installer l'appareil à proximité de matériaux combustibles, ou d'une bouche de reprise d'air d'un bâtiment adjacent.
- pour certains appareils, il est impératif d'utiliser l'accessoire grille de protection si l'installation est située dans un lieu où l'accès n'est pas réglementé.
- pendant les phases d'installation, de dépannage, de maintenance, il est interdit d'utiliser les tuyauteries comme marche pied : sous la contrainte, la tuyauterie pourrait se rompre et le fluide frigorigène pourrait entraîner de graves brûlures.
- pendant la phase d'entretien de l'appareil, la composition et l'état du fluide caloporteur seront contrôlés, ainsi que l'absence de trace de fluide frigorigène.
- pendant le contrôle annuel d'étanchéité de l'appareil, conformément aux lois en vigueur, vérifier que les pressostats haute et basse pression sont raccordés correctement sur le circuit frigorifique et qu'ils coupent le circuit électrique en cas de déclenchement.
- pendant la phase de maintenance, s'assurer qu'il n'y a pas de traces de corrosion ou de taches d'huile autour des composants frigorifiques.
- avant toutes interventions sur le circuit frigorifique, il est impératif d'arrêter l'appareil et d'attendre quelques minutes avant la pose de capteurs de température ou de pressions, certains équipements comme le compresseur et les tuyauteries peuvent atteindre des températures supérieures à 100°C et des pressions élevées pouvant entraîner de graves brûlures.

3.2.2 Dépannage

- toute intervention de brasage devra être réalisée par des braseurs qualifiés
- le remplacement de tuyauteries ne pourra être réalisé qu'avec du tube cuivre conforme à la norme NF EN 12735-1.
- détection de fuites, cas de test sous pression :
 - ne jamais utiliser d'oxygène ou d'air sec, risques d'incendie ou d'explosion,
 - utiliser de l'azote déshydraté ou un mélange d'azote et de réfrigérant indiqué sur la plaque signalétique,
 - la pression du test côté basse et haute pression ne doit pas dépasser 20 bars et 15 bars dans le cas où l'appareil est équipé de l'option manomètre.
- pour les tuyauteries du circuit haute pression réalisées avec du tube cuivre d'un diamètre = ou > à 1''5/8, un certificat §2.1 suivant la norme NF EN 10204 sera à demander au fournisseur et à conserver dans le dossier technique de l'installation.
- les informations techniques relatives aux exigences de sécurité des différentes directives appliquées, sont indiquées sur la plaque signalétique. **Toutes ces informations doivent être enregistrées sur la notice d'installation de l'appareil qui doit figurer dans le dossier technique de l'installation : modèle, code, numéro de série, TS maximum et minimum, PS, année de fabrication, marquage CE, adresse du fabricant, fluide frigorigène et poids, paramètres électriques, performances thermodynamique et acoustique.**

3.3 Accessoires disponibles

Dénomination	PAC NET	Module de commande déporté (commander 2 modules pour Optipac 30D-TS)
Représentation		
Code article	WMA03491	WCE03827

3.4 Recyclage

 **Votre appareil est en fin de vie.** Vous souhaitez vous en débarrasser ou le remplacer. **Ne le jetez pas à la poubelle** ni dans les bacs de tri sélectif de votre commune.

Ce symbole, sur un appareil neuf, signifie que l'équipement ne doit pas être jeté et qu'il fera l'objet d'une collecte sélective en vue de sa réutilisation, de son recyclage ou de sa valorisation. S'il contient des substances potentiellement dangereuses pour l'environnement, celles-ci seront éliminées ou neutralisées. Renseignez-vous auprès de votre revendeur sur les modalités de recyclage et les organismes pouvant recycler votre appareil.

4 Affichage de codes

4.1 Les codes d'état



: exemple d'affichage de température d'eau du bassin ; : en alternance



La led reste active durant 120 secondes après le signalement d'un état (hors cycle de dégivrage avec la fonction « Marche/Arrêt » à distance (« CAD ») et SD3 < à 2°C).

Affichage	Désignation	Cause	Remède	Acquittement
	Contrôleur de débit déclenché plus de 3 secondes	pompe de filtration arrêtée (l'horloge de filtration est en dehors de sa plage horaire de fonctionnement),	attendre d'être dans les heures de filtration programmées, test possible en mode filtration manuelle	Automatique après temporisation
		Un débit d'eau insuffisant passe dans l'appareil,	faire un réglage du by-pass, filtration en marche	
		contrôleur de débit HS ou déconnecté.	changer ou reconnecter le contrôleur de débit.	
	Commande à distance « marche/arrêt »	Commande à distance déclenchée sur « arrêt » (contact ouvert)	enclencher la commande à distance sur « marche » (contact fermé),	Automatique
	Sécurité antigel déclenchée	Température extérieure trop basse (< à -8 °C)	Attendre que la température extérieure remonte naturellement	Automatique
	Activation de la sortie résistance antigel	Température extérieure trop basse (< à 3 °C)	Attendre que la température extérieure remonte naturellement	Automatique

4.2 Les codes d'erreur

Affichage	Désignation	Cause	Remède	Acquittement
	Défaut basse pression du circuit frigorifique	Plus de charge frigorifique	Faire intervenir un technicien agréé ZPCE, pour faire une recherche de fuite et une recharge frigorifique	Automatique si moins de 4 défauts dans l'heure impulsion sur si « dbP » clignote
	Défaut Connexion	Module de commande déporté (en option) mal connecté ou déclaré présent pour le régulateur mais physiquement absent	Vérifier le câblage du module de commande déporté	Automatique
	Défaut d'ordre de phases	non respect du câblage sur le sectionneur rotatif de l'appareil,	vérifier le câblage de l'alimentation sur bornier de l'appareil,	Par coupure d'alimentation électrique ou par une impulsion sur la touche si « dCP » vient à clignoter
		modification d'ordre des phases par le fournisseur d'électricité,	se rapprocher du fournisseur d'électricité pour savoir si aucune modification n'a été apportée sur votre installation.	
		coupure d'alimentation momentanée d'une ou plusieurs phases	se rapprocher du fournisseur d'électricité pour savoir si aucune modification n'a été apportée sur votre installation.	

Affichage	Désignation	Cause	Remède	Acquittement
	Défaut protection(s) thermique(s) (Q1-Q2-Q11-Q21)	surintensité sur la ligne d'alimentation du ventilateur ou/et celle du compresseur	ré-enclencher la/les protection(s) thermique(s) (Q1-Q2-Q11-Q21), puis analyser les causes de cette ou ces disjonctions et si besoin contacter le service technique ZPCE	Automatique ou par une impulsion sur  si « dCP » clignote
	Défaut mise en sécurité interne du ventilateur (F1-F11)	surchauffe du moteur du ventilateur		
	Défaut haute pression	émulsion d'air et d'eau passée dans l'appareil,	purger le circuit hydraulique piscine,	Automatique si moins de 4 défauts dans l'heure
	Défaut EEPROM	Données des paramètres dans l'EEPROM du régulateur corrompues	Remplacer le régulateur	coupeure d'alimentation électrique
	Défaut haute pression du circuit frigorifique	émulsion d'air et d'eau passée dans l'appareil,	purger le circuit hydraulique piscine,	Automatique si moins de 4 défauts dans l'heure
		trop de charge frigorifique.	faire intervenir un technicien agréé ZPCE pour contrôler la charge frigorifique.	impulsion sur  si « dHP » clignote
	Défaut du capteur de pression	Capteur HS ou déconnectée	Changer ou reconnecter le capteur	Automatique
	Défaut de sonde d'antigel	Sonde HS ou déconnectée	Changer ou reconnecter la sonde	coupeure d'alimentation électrique
				impulsion sur  si « dSA » clignote
	Défaut de sonde de dégivrage	Sonde HS ou déconnectée	Changer ou reconnecter la sonde	coupeure d'alimentation électrique
				impulsion sur  si « dSd » clignote
	Défaut de sonde de régulation	Sonde HS ou déconnectée	Changer ou reconnecter la sonde	coupeure d'alimentation électrique
				impulsion sur  si « dSr » clignote
	Temps cycle de dégivrage dépassé	Sonde dégivrage HS ou déconnectée depuis plus d'une heure ou cycle de dégivrage trop long (> à une heure)	contrôler la sonde et le bon fonctionnement du cycle de dégivrage	coupeure d'alimentation électrique
			Contacteur le service technique ZPCE	impulsion sur  si « dtd » clignote (après mise en veille « Ofr5 => . » et remise en marche du régulateur avec la touche )
	Défaut tension	Alimentation réseau insuffisante	vérifier la section d'alimentation	Automatique
			Contacteur son fournisseur d'électricité	



La led  reste active durant 120 secondes après le signalement d'un défaut (sauf dans le cas d'un affichage « dC », la pompe à chaleur reste fonctionnelle).

5 FAQ

• Est-il possible d'améliorer la montée en température ?

La fonction de la pompe à chaleur est de chauffer l'eau du bassin avec l'énergie récupérée sur l'air. Plus l'air ambiant est chaud et plus la pompe à chaleur fournira d'énergie.

Pour améliorer l'efficacité de votre pompe à chaleur, il est recommandé de :

- couvrir le bassin à l'aide d'une couverture (bâche à bulles, volet...), afin d'éviter les déperditions de chaleur,
- profiter d'une période avec des températures extérieures douces (en moyenne > à 10 °C), afin d'assurer une montée en température plus aisée (celle-ci peut prendre plusieurs jours, et sa durée est variable selon les conditions climatiques et le dimensionnement de la pompe à chaleur),
- plus l'air ambiant est chaud, plus la pompe à chaleur sera efficace.

Vérifier que le temps de filtration est suffisant :

- lors de la phase de montée en température, la circulation d'eau doit être en continu (24h/24),
- pour maintenir en température le long de la saison, passer à une circulation « automatique » d'au moins 12h/jour (plus ce temps sera long, plus la pompe à chaleur disposera d'une plage de fonctionnement suffisante pour chauffer).

Mettre le point de consigne au maximum ne fera pas chauffer l'eau plus vite.

• Pourquoi ma pompe à chaleur ne chauffe pas ?

Il existe plusieurs raisons qui peuvent expliquer l'arrêt de votre appareil :

- au démarrage, l'appareil reste 30 secondes en « pause » avant de se mettre en route : vérifier si ce délai est écoulé,
- quand la température de consigne est atteinte, la pompe à chaleur s'arrête de chauffer : vérifier que la température de l'eau soit inférieure à la température de consigne (voir §2.2),
- quand le débit d'eau est nul ou insuffisant, la pompe à chaleur s'arrête : vérifier que l'eau circule correctement dans la pompe à chaleur, et que les raccordements hydrauliques ont bien été réalisés,
- quand la température extérieure descend en dessous de -8 °C, la pompe à chaleur s'arrête : vérifier la température extérieure,
- il se peut que la pompe à chaleur ait détecté un défaut de fonctionnement : vérifier si un code est affiché sur l'écran, si tel est le cas, voir §4.

Si ces points ont été vérifiés et que le problème persiste : contactez votre installateur.

• Mon appareil évacue de l'eau : est-ce normal ?

Votre appareil évacue de l'eau, appelée condensats. Cette eau est l'humidité contenue dans l'air qui se condense au contact de certains organes froids dans la pompe à chaleur.

Attention : votre appareil peut évacuer plusieurs litres d'eau par jour.

• Où doit être placé mon système de traitement d'eau par rapport au système de chauffage ?

Le système de traitement d'eau (chlorinateur, électrolyseur au sel, etc...) doit être installé de préférence en aval de la pompe à chaleur (voir implantation §1.4), et être compatible avec celle-ci (s'en assurer auprès du fabricant).

6 Caractéristiques techniques

Optipac	Unité	Tair = 2°C ; Teau = 26°C		Tair = 15°C ; Teau = 26°C	
		15 D-TS	30D-TS	15 D-TS	30D-TS
Tension		400V/3/50Hz			
Puissance restituée	KW	22	43,8	41	82
Puissance absorbée	KW	8,8	17,8	11	22
Intensité absorbée nominale	A	19,1	38,6	20	40
COP		2,5	2,46	3,73	3,73
Intensité absorbée maximum	A	26,1	52,2	26,1	52,2
Débit d'eau	m ³ /h	10	24	10	24
Puissance acoustique	dBA	82	82	85	82
Pression acoustique à 10 mètres	dBA	54	54	57	54

- indice de protection : **IP 24 (équipement électrique) ; IPXXB (risque mécanique)**
- gaz frigorigère : **R407C**
- charge frigorigère : voir plaque signalétique du produit

7 Garanties

Principe

Sauf dispositions contraires, nous garantissons contractuellement le bon fonctionnement de nos produits neufs. Nous garantissons que nos produits correspondent à leurs spécificités techniques et sont exempts de défaut de matière ou de fabrication.

En tout état de cause, la présente garantie est limitée, à notre convenance, soit à la remise en état ou l'échange par un produit neuf ou reconditionné, soit au remboursement des produits reconnus défectueux par nous.

Les frais de port et d'expédition du produit réparé ou remplacé et livré à notre client sont à notre charge, à l'exclusion des frais de main d'œuvre, déplacement et/ou de séjour engagés par nous à l'occasion des réparations opérées en dehors de la France Métropolitaine et à l'exclusion de tout versement de dommages et intérêts.

Tout retour de produit doit être préalablement décidé et accepté par nous. Aucun retour d'office sur l'initiative de notre client ne sera accepté.

Plus spécialement, la garantie des pièces détachées ne pourra jouer qu'après analyse et expertise par notre société des pièces retournées puis décision de changement de ces pièces.

En tout état de cause, la garantie légale du vendeur continue à s'appliquer.

Pour que la garantie soit acquise, notre client et l'utilisateur final s'engagent à respecter les paramètres de l'équilibre de l'eau de la piscine selon les critères suivants :

- pH : $6,8 < \text{pH} < 7,6$
- chlore libre : $< 3,0 \text{ mg/L}$
- brome total : $< 5,0 \text{ mg/L}$
- stabilisant (si utilisé) : $< 75 \text{ mg/L}$
- métaux dissous totaux (fer, manganèse, cuivre, zinc...) : $< 0,1 \text{ mg/L}$

Remarque : l'usage de l'eau d'un forage et/ou d'un puits est proscrit.

Limitations générales

La présente garantie ne joue pas pour les vices apparents, c'est à dire les défauts d'aspect visibles non déclarés par notre client lors de la livraison des produits.

Sont également exclus les défauts ou détériorations provoqués par une inadéquation du produit au regard des besoins de l'utilisateur final, par l'usure normale, par une négligence, par une mauvaise installation ou une utilisation non conforme aux recommandations figurant sur la notice de l'appareil, par un entretien insuffisant et/ou un accident de manipulation, par un mauvais stockage, et/ou par les études, instructions et/ou spécifications émanant de notre client.

Tous travaux de modification effectués sur les produits par notre client, par l'utilisateur final ou par un tiers mettent fin automatiquement à la garantie dans son intégralité. Il en est de même pour les cas où des pièces d'origines auraient été remplacées par des pièces qui ne sont pas vendues par nous

Notre client devra par ailleurs s'assurer de la compatibilité de nos produits avec les autres équipements du bassin auprès des différents fabricants concernés, ainsi que des règles d'installation et de mise en route à respecter pour le bon fonctionnement de l'ensemble du système.

En cas de retour du produit en notre atelier, les frais de transport aller-retour seront à la charge de l'utilisateur final, à l'exception de ceux mentionnés dans le paragraphe 2 du présent article.

L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités.

La présente garantie sera enfin exclue en cas de défaut ou retard de paiement du produit concerné par notre client.

Durée

La date déterminant le point de départ de la garantie contractuelle est celle figurant sur la facture de vente du produit neuf par notre client à l'utilisateur final.

La facture est exigible et conditionne toute prise en charge sous garantie.

A défaut, notre client supportera seul l'intégralité des conséquences dommageables pour notre société, pour toute réclamation d'utilisateur final au titre de la garantie contractuelle postérieure à sa date d'expiration.

Les réparations et/ou remplacements effectués en exécution de la présente garantie n'auront en aucun cas pour effet d'en prolonger ou d'en renouveler la durée.

Dispositions particulières pour les systèmes de chauffage et de déshumidification

Sauf dispositions contraires, nous garantissons contractuellement le bon fonctionnement de nos produits neufs installés et mis en service par un installateur professionnel (hors installation via un kit rétrofit) pendant un délai de deux ans à compter de la date de la facture de vente du produit neuf par notre client à l'utilisateur final.

Il est rappelé également que l'utilisateur final est tenu de faire procéder à un entretien régulier des produits par un professionnel habilité comme indiqué dans la notice du produit.

Nous ne garantissons que les défauts de matières et de fabrication des produits reconnus par nous après examen par nos services techniques.

En tout état de cause, la présente garantie ne s'applique pas aux dysfonctionnements et/ou dégradations liés à un facteur qui nous est étranger (mauvaise alimentation électrique, réglage du by-Bass, mauvaise distribution d'air, mauvaise isolation du bâtiment, ponts thermiques, mauvais hivernage, etc....).

L'échangeur des produits pompes à chaleur est quant à lui garanti 5 ans contre la corrosion.

i Toutes les demandes de prise en garantie doivent être adressées à votre détaillant.
Nous vous recommandons de conserver votre facture d'achat pour toute assistance sur votre produit.

8 Enregistrement en ligne

Enregistrez votre produit sur notre site Internet :

- soyez les premiers à être informés des nouveautés Zodiac et de nos promotions,
- aidez nous à améliorer sans cesse la qualité de nos produits.

Australia – New Zealand	www.zodiac.com.au
South Africa	www.zodiac.co.za
Europe and rest of the world	www.zodiac-poolcare.com

9 Déclaration de conformité

Z.P.C.E. déclare que les produits ou gammes ci-dessous :

Pompe à chaleur spécial piscines : Optipac 15-30 D-TS

sont conformes aux dispositions :

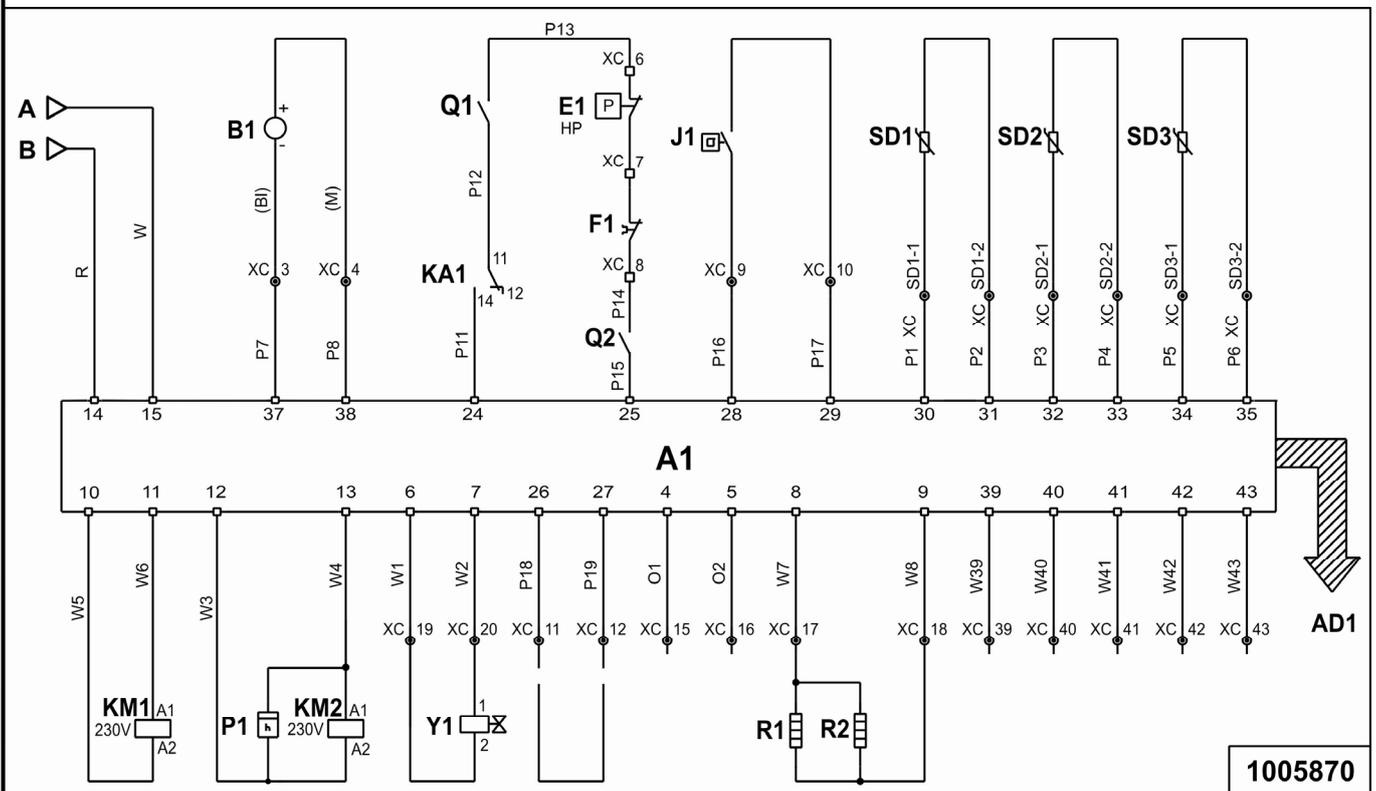
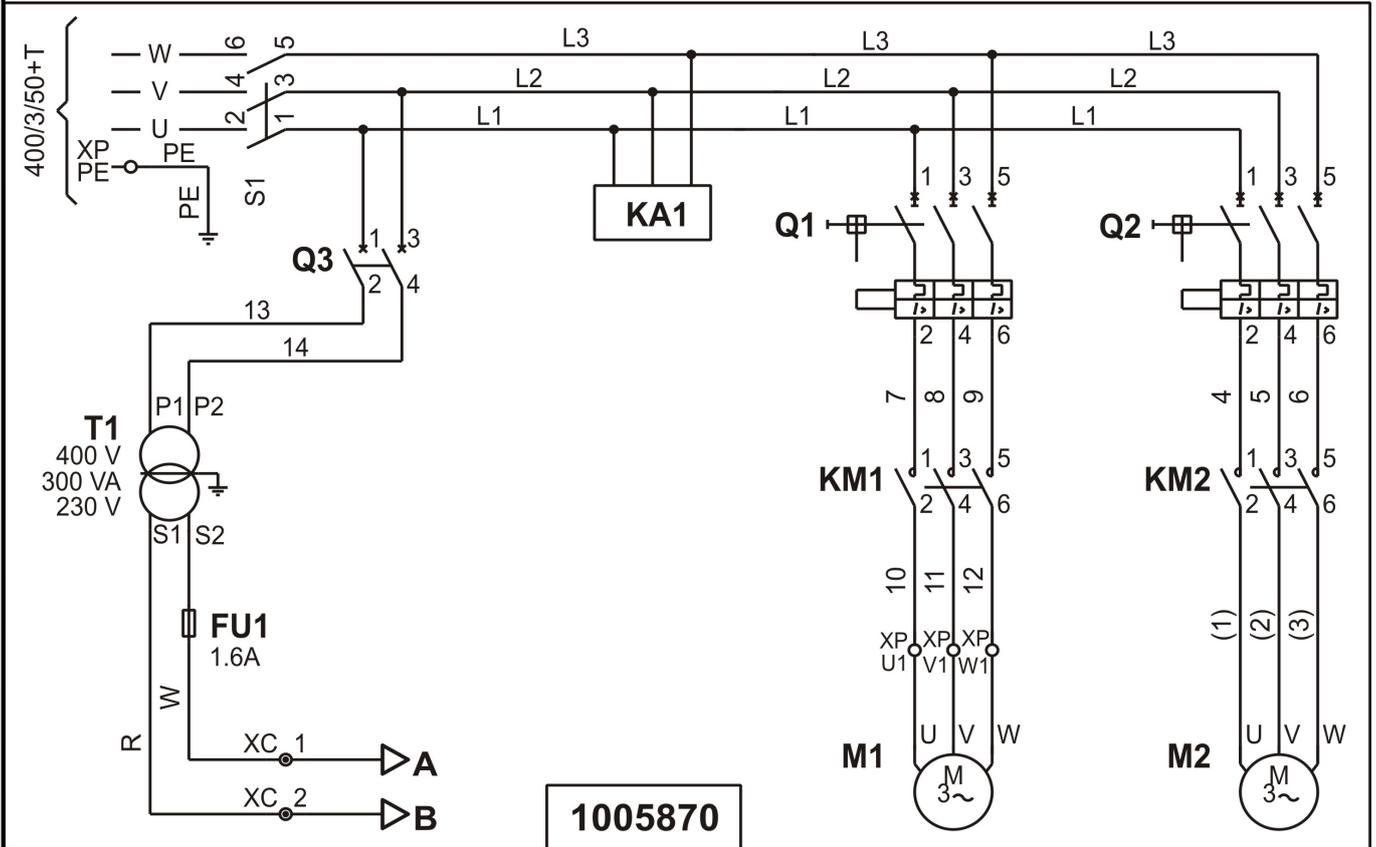
➔ **de la directive COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE 89/336/CEE**

➔ **de la directive BASSE TENSION 73/23/CEE**



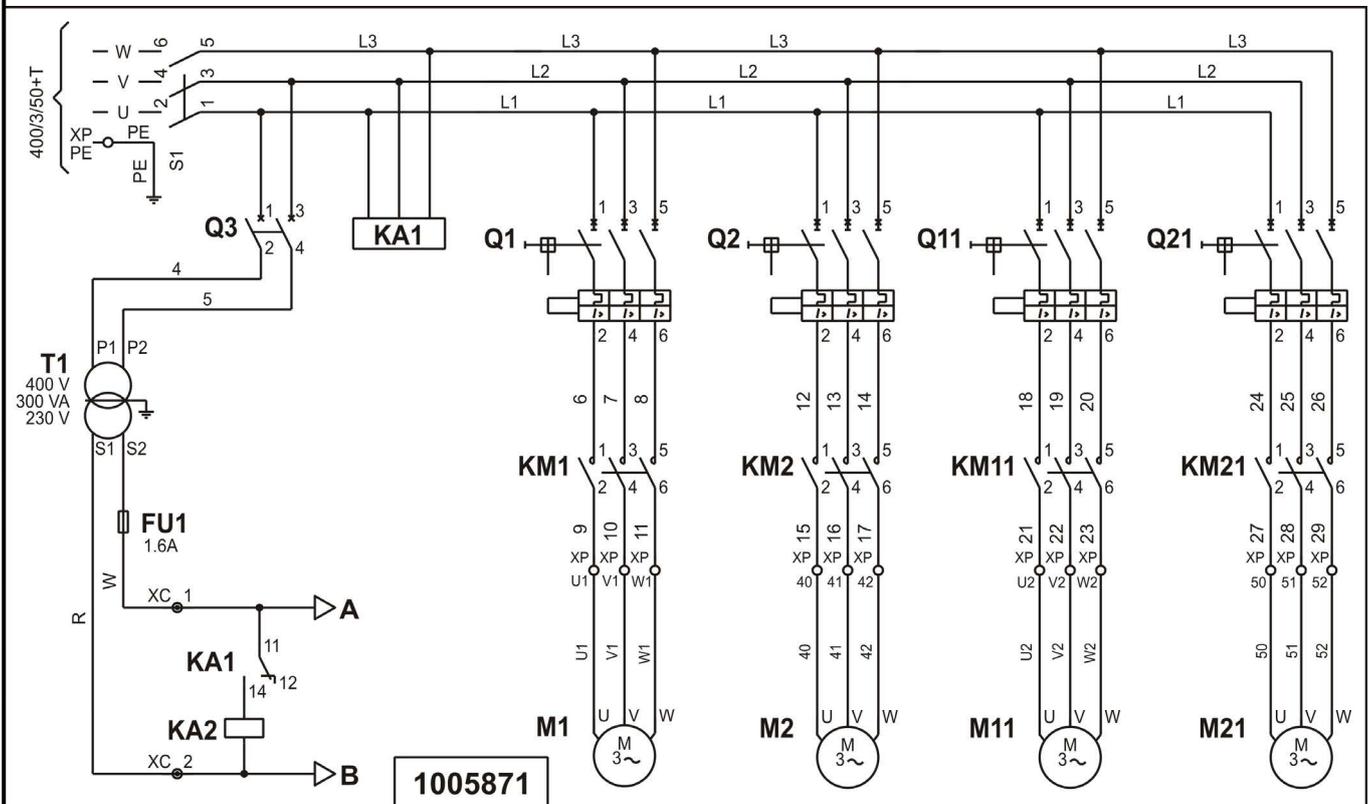
Schéma électrique / Electric diagram

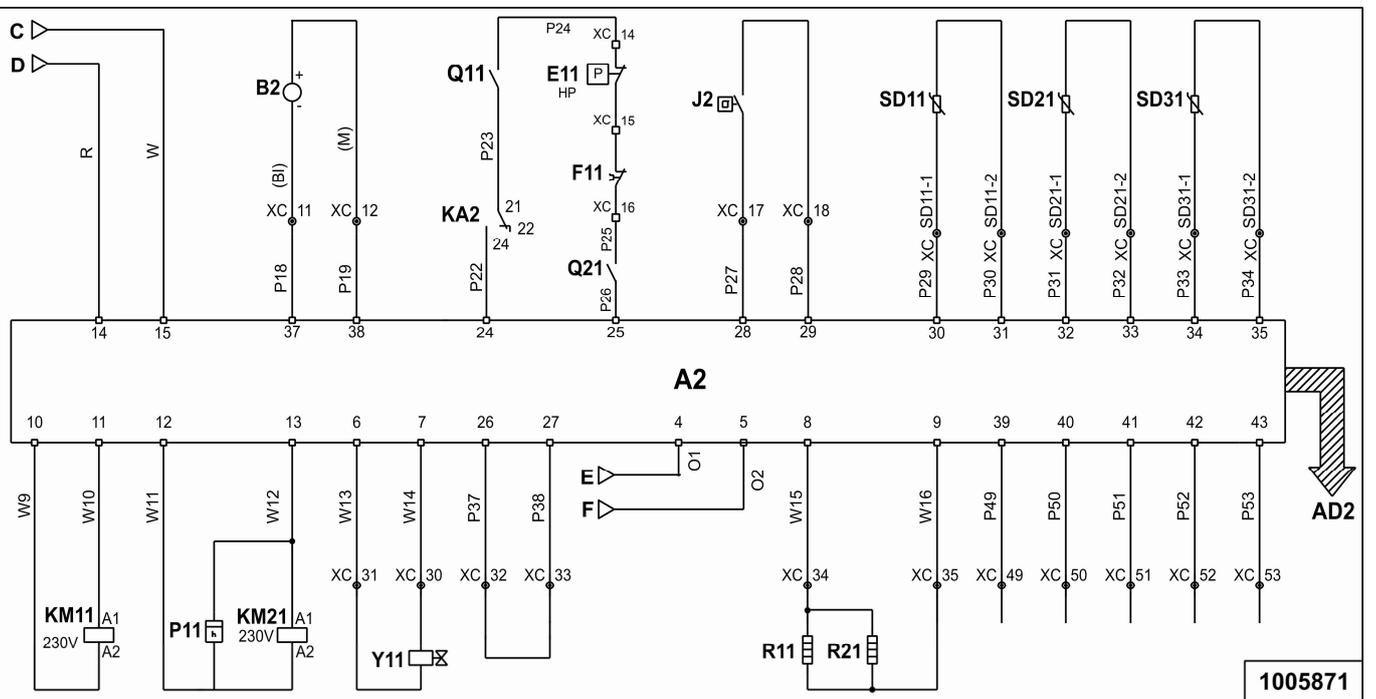
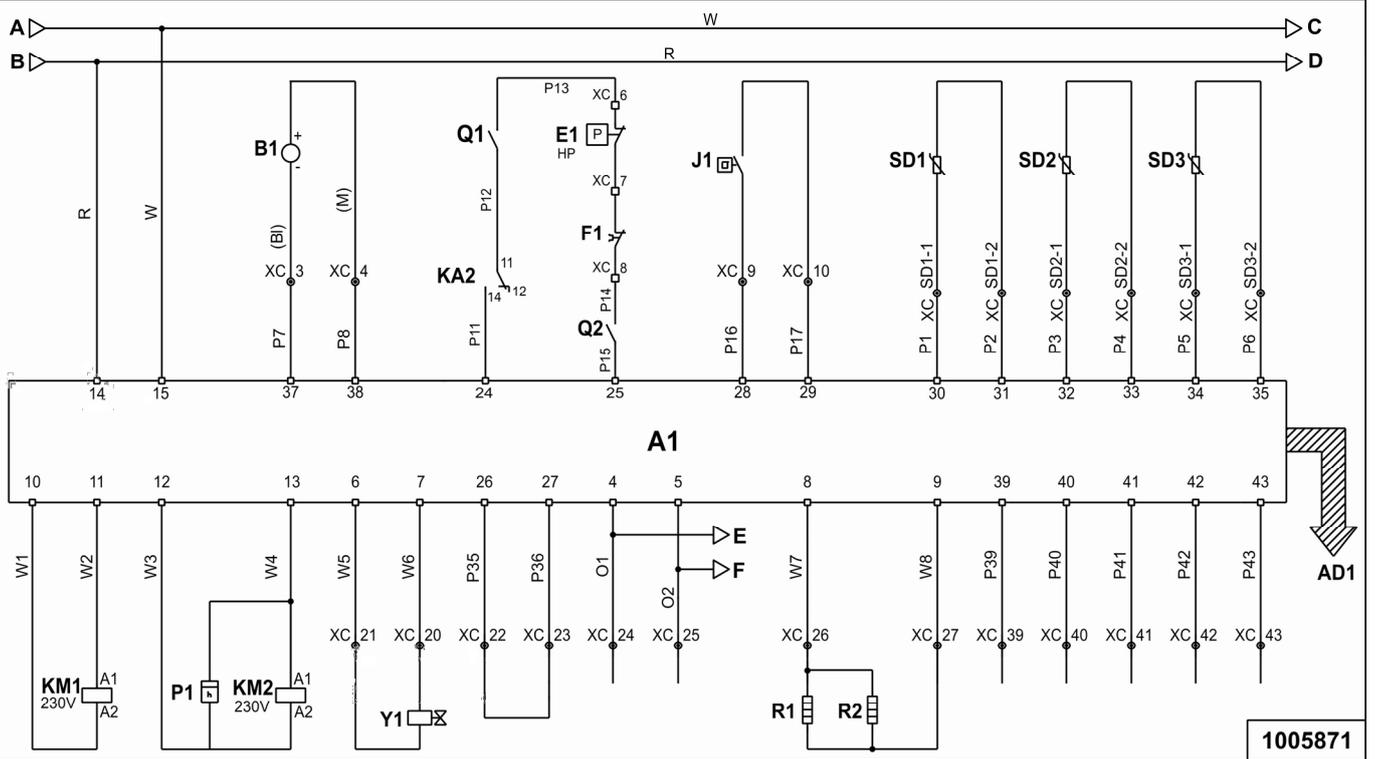
Optipac 15 D-TS



	Français	English
U-V-W	Alimentation protégée (400/3/50+T)	Power supply (400/3/50+T)
A1	Platine interface (circuit A)	Connection Interface board
XC11-12	Marche/arrêt à distance	Remote "on/off"
XC39-40-41-42-43	Commande à distance	Remote control
B1	Capteur de pression	Pressure sensor
E1	Pressostat haute pression	High pressure switch
F1	Sécurité ventilation	Fan motor safety
FU1	Fusible circuit de commande (230V)	230V control circuit fuse
J1	Interrupteur de débit	Flow switch
KA1	Relais d'ordre de phase	Phase order relay
KM1	Contacteur ventilateur	Fan contactor
KM2	Contacteur compresseur	Compressor contactor
M1	Ventilation	Fan motor
M2	Compresseur	Compressor
P1	Compteur horaire	Time meter
Q1	Disjoncteur ventilation	Fan circuit breaker
Q2	Disjoncteur compresseur	compresseur circuit breaker
Q3	Disjoncteur circuit de commande	Control circuit breaker
R1-R2	Résistance anti-gel	Anti-frost heater
SD1	Sonde de régulation	Control sensor
SD2	Sonde anti-gel	Anti-frost sensor
SD3	Sonde de dégivrage	Defrost sensor
T1	Transformateur	Transformer
Y1	Vanne 3 voies	3-way valve
AD1	Afficheur digital EVK	EVK digital display

Optipac 30D-TS

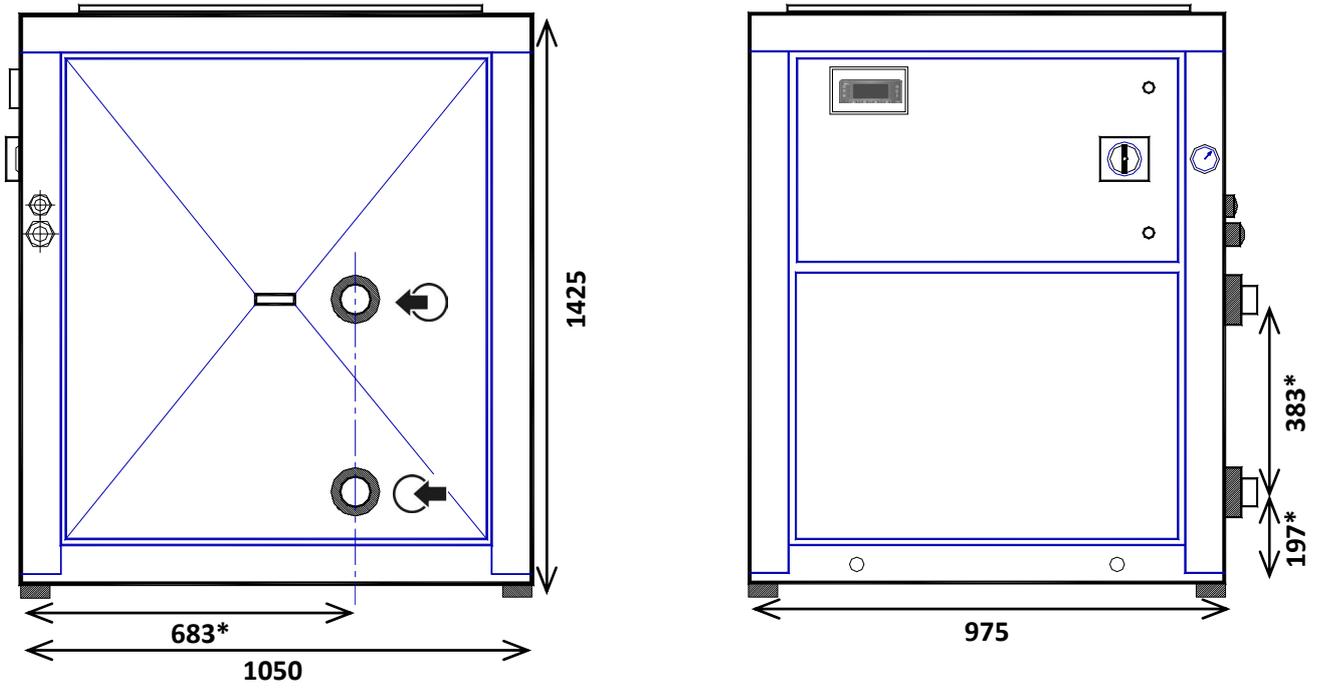




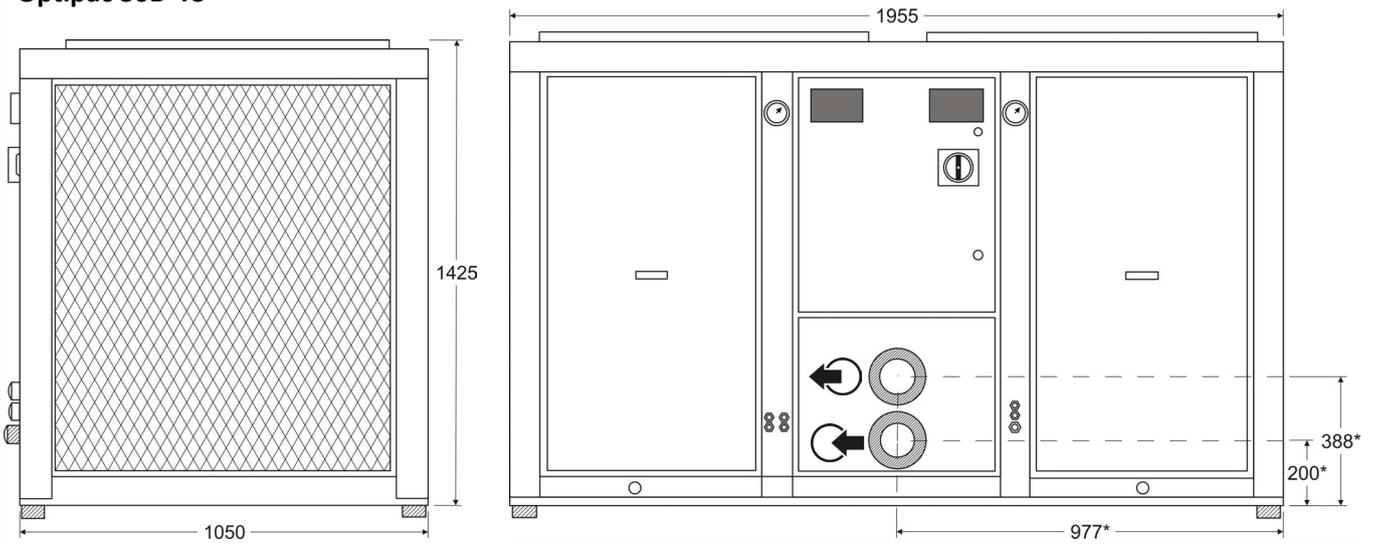
	Français	English
U-V-W	Alimentation protégée (400/3/50+T)	Power supply (400/3/50+T)
A1	Platine interface (circuit A)	Connection Interface board (circuit A)
A2	Platine interface (circuit B)	Connection Interface board (circuit B)
XC22-23	Marche/arrêt à distance (circuit A)	Remote "on/off" (circuit A)
XC32-33	Marche/arrêt à distance (circuit B)	Remote "on/off" (circuit B)
XC39-40-41-42-43	Commande à distance (circuit A)	Remote control (circuit A)
XC49-50-51-52-53	Commande à distance (circuit B)	Remote control (circuit B)
B1	Capteur de pression (circuit A)	Pressure sensor (circuit A)
B2	Capteur de pression (circuit B)	Pressure sensor (circuit B)
E1	Pressostat haute pression (circuit A)	High pressure switch (circuit A)
E11	Pressostat haute pression (circuit B)	High pressure switch (circuit B)
F1	Sécurité ventilation (circuit A)	Fan motor safety (circuit A)
F11	Sécurité ventilation (circuit B)	Fan motor safety (circuit B)
FU1	Fusible circuit de commande (230V)	230V control circuit fuse
J1	Interrupteur de débit (circuit A)	Flow switch (circuit A)
J2	Interrupteur de débit (circuit B)	Flow switch (circuit B)
KA1	Relais d'ordre de phase	Phase order relay
KA2	Relais auxiliaire de KA1	Auxiliary relay of KA1
KM1	Contacteur ventilateur (circuit A)	Fan contactor (circuit B)
KM2	Contacteur compresseur (circuit A)	Fan contactor (circuit A)
KM11	Contacteur ventilateur (circuit B)	Compressor contactor (circuit B)
KM21	Contacteur compresseur (circuit B)	Compressor contactor (circuit A)
M1	Ventilation (circuit A)	Fan motor (circuit A)
M2	Compresseur (circuit A)	Compressor (circuit A)
M11	Ventilation (circuit B)	Fan motor (circuit B)
M21	Compresseur (circuit B)	Compressor (circuit B)
P1	Compteur horaire (circuit A)	Time meter (circuit A)
P11	Compteur horaire (circuit B)	Time meter (circuit B)
Q1	Disjoncteur ventilation (circuit A)	Fan circuit breaker (circuit B)
Q2	Disjoncteur compresseur (circuit A)	Fan circuit breaker (circuit A)
Q11	Disjoncteur ventilateur (circuit B)	Compressor circuit breaker (circuit B)
Q21	Disjoncteur compresseur (circuit B)	Compressor circuit breaker (circuit A)
Q3	Disjoncteur circuit de commande	Control circuit breaker
R1-R2	Résistance anti-gel (circuit A)	Anti-frost heater (circuit A)
R11-R21	Résistance anti-gel (circuit B)	Anti-frost heater (circuit B)
SD1	Sonde de régulation (circuit A)	Control sensor (circuit A)
SD2	Sonde anti-gel (circuit A)	Anti-frost sensor (circuit A)
SD3	Sonde de dégivrage (circuit A)	Defrost sensor (circuit A)
SD11	Sonde de régulation (circuit B)	Control sensor (circuit B)
SD21	Sonde anti-gel (circuit B)	Anti-frost sensor (circuit B)
SD31	Sonde de dégivrage (circuit B)	Defrost sensor (circuit B)
T1	Transformateur	Transformer
Y1	Vanne 3 voies (circuit A)	3-way valve (circuit A)
Y11	Vanne 3 voies (circuit B)	3-way valve (circuit B)
AD1	Afficheur digital EVK (circuit A)	EVK digital display (circuit A)
AD2	Afficheur digital EVK (circuit B)	EVK digital display (circuit B)

Dimensions / dimensions

Optipac 15 D-TS



Optipac 30D-TS



* ± 3 mm



Zodiac : Innovative pool products and services

Your retailer/ votre revendeur

Pour plus de renseignements, merci de contacter votre revendeur.
For further information please contact your retailer.
Hinweise und Auskünfte erhalten Sie bei Ihrem Händler.
Voor nadere inlichtingen kunt u zich wenden tot uw zwembadbouwer.
Para cualquier información adicional contactar con su detallista.
Contacte o seu revendedor para obter informações mais detalhadas.
Per qualsiasi informazione supplementare, mettetevi in contatto
con il vostro rivenditore al dettaglio.

ZODIAC® is a registered trademark of Zodiac International, S.A.S.U., used under license.